

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ROMANS - 2602 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 18/06/2026 - B2026/007570 - 2019 B 01791 - 879 995 256 - 5 AG



70
Certifié
comptable

COMPTES ANNUELS 2022

Période du : 01 janvier 2022 au 31 décembre 2022

5 AG

1485 Quartier Sandon
Les grandes terres

26320 ST MARCEL LES VALENCE

APE : 6820B

SIRET : 87999525600010

INDIGO : 19, Rue Hector Berlioz - 26300 BOURG DE PEAGE

Tél. 0966018582 - Mail. contact@indigoconseil.fr

RCS de Romans n°453810970

Société d'expertise comptable inscrite auprès du Conseil Régional de l'Ordre des Experts Comptables Rhône Alpes

SOMMAIRE

0311 - 5 AG

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

COMPTES ANNUELS	3
Attestation	4
Bilan - Actif détaillé	5
Bilan - Passif détaillé	6
Compte de résultat détaillé	7
ETATS DE GESTION	9
Capacité d'autofinancement	10
Synthèse	11
Soldes Intermédiaires de Gest.	12
Soldes Intermédiaires de Gestion détaillés	13
Liste des immobilisations	15
Simulation des amortissements	17
IMPRIMES FISCAUX	18
Réel simplifié	19

COMPTES ANNUELS

ATTESTATION

0311 - 5 AG

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

5 AG

Pour l'exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil National de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	215 781 €
Chiffre d'affaires	26 628 €
Résultat net comptable	9 867 €

Fait à BOURG DE PEAGE,
Le 03/05/2023.

BEN-HAMOU Thomas,
Expert-comptable.

Signé électroniquement le 03/05/2023 par
Thomas Ben-Hamou



BILAN - ACTIF DÉTAILLÉ

0311 - 5 AG

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ACTIF	Valeurs nettes au	Valeurs nettes au	Variation	
	31/12/22	31/12/21	en valeur	en %
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	24 000,00	24 000,00		
Terrain bati - rue du cheval b	10 000,00	10 000,00		
Terrain bati - cours pierre di	4 000,00	4 000,00		
Terrain bati - cote jacquemart	5 000,00	5 000,00		
Terrain bati - rue charles mos	5 000,00	5 000,00		
Constructions	182 735,78	190 987,78	-8 252,00	-4
Batiment - rue du cheval blanc	83 000,00	83 000,00		
Batiment - cours pierre didier	36 000,00	36 000,00		
Batiment - cote jacquemart	45 000,00	45 000,00		
Batiment - rue charles mossant	42 300,00	42 300,00		
Amortis. bat. rue du cheval bl	-9 471,22	-6 151,22	-3 320,00	-54
Amortis. bat. cours pierre did	-4 188,00	-2 748,00	-1 440,00	-52
Amortis. bat. cote jacquemart	-5 440,00	-3 640,00	-1 800,00	-49
Amortis. bat. rue charles moss	-4 465,00	-2 773,00	-1 692,00	-61
Autres immobilisations corporelles	4 063,87	5 347,21	-1 283,34	-24
Mobilier - rue du cheval blanc	7 000,00	7 000,00		
Mobilier - rue charles mossant	700,00	700,00		
Amortis. mobil. rue du cheval	-3 328,25	-2 161,58	-1 166,67	-54
Amortis. mobil. rue charles mo	-307,88	-191,21	-116,67	-61
Immobilisations financières (2)				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	210 799,65	220 334,99	-9 535,34	-4
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances (3)				
Autres (3)		184,47	-184,47	-100
Notaire - achat cavuoto		184,47	-184,47	-100
Disponibilités	4 981,50	4 388,32	593,18	14
Banque	4 981,50	4 388,32	593,18	14
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 981,50	4 572,79	408,71	9
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	215 781,15	224 907,78	-9 126,63	-4

BILAN - PASSIF DÉTAILLÉ

0311 - 5 AG

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

PASSIF	Valeurs au 31/12/22	Valeurs au 31/12/21	Variation en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 1 000,00)	1 000,00	1 000,00		
Capital souscrit appelé versé	1 000,00	1 000,00		
Réserves				
Report à nouveau	-8 279,24	-15 754,30	7 475,06	47
Report à nouveau solde débit	-8 279,24	-15 754,30	7 475,06	47
Résultat de l'exercice (bénéfice/perte)	9 867,46	7 475,06	2 392,40	32
SITUATION NETTE	2 588,22	-7 279,24	9 867,46	136
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 588,22	-7 279,24	9 867,46	136
AUTRES FONDS PROPRES				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Empr. et dettes aup. des établiss.crédit (2)	43 641,62	45 936,68	-2 295,06	-5
Emprunt - 18268 515351 02	43 567,43	45 860,66	-2 293,23	-5
Intérêts courus /emprunt ets c	57,56	59,39	-1,83	-3
Assurance courues sur emprunt	16,63	16,63		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	168 515,31	185 290,34	-16 775,03	-9
Caution 4 rue du cheval blanc	300,00	300,00		
Caution 4 rue du cheval blanc	330,00	330,00		
Caution cote jacquemart romans	400,00	400,00		
Caution 1 rue republique bdp	400,00	400,00		
Annie gerin	87 781,78	95 656,81	-7 875,03	-8
Alex	79 303,53	88 203,53	-8 900,00	-10
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	756,00	960,00	-204,00	-21
Fournisseurs factures non parv	756,00	960,00	-204,00	-21
Dettes fiscales et sociales	280,00		280,00	
Etat impot/benefices	280,00		280,00	
TOTAL DETTES	213 192,93	232 187,02	-18 994,09	-8
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	215 781,15	224 907,78	-9 126,63	-4
(1) Dont à plus d'un an	41 248,84	43 567,43		
(1) Dont à moins d'un an	171 944,09	188 619,59		

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

0311 - 5 AG

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Du 01/01/21 Au 31/12/21	% CA	Variation en valeur	en %
Produits d'exploitation						
Production vendue (biens et services)	26 628,00	100	23 881,95	100	2 746,05	11
<i>Loyers encaisses - local non i</i>			1 986,97	8	-1 986,97	-100
<i>23 rue cours pierre didier</i>	4 607,00	17	4 272,00	18	335,00	8
<i>4 rue du cheval blanc 0</i>	4 072,00	15	3 462,00	14	610,00	18
<i>4 rue du cheval blanc 1</i>	3 576,00	13	3 512,00	15	64,00	2
<i>4 rue du cheval blanc 2</i>	3 924,00	15	3 924,00	16		
<i>Cote jacquemart romans</i>	5 220,00	20	2 670,00	11	2 550,00	96
<i>1 rue de la republique bourg d</i>	5 229,00	20	4 054,98	17	1 174,02	29
Montant net du chiffre d'affaires	26 628,00	100	23 881,95	100	2 746,05	11
Autres produits	0,14				0,14	
<i>Prod divers de gest courante</i>	0,14				0,14	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	26 628,14	100	23 881,95	100	2 746,19	11
Charges d'exploitation						
Autres achats et charges externes	3 348,24	13	4 569,55	19	-1 221,31	-27
<i>Achat materiel equipement et t</i>	289,52	1	702,59	3	-413,07	-59
<i>Eau</i>	195,61	1	247,01	1	-51,40	-21
<i>Electricité</i>	209,39	1	209,50	1	-0,11	
<i>Fournitures d'entretien</i>			9,90		-9,90	-100
<i>Fournitures administratives</i>	81,37		45,34		36,03	79
<i>Syndic 1 rue de la republique</i>	297,39	1	154,15	1	143,24	93
<i>Syndic cours pierre didier</i>	401,50	2	193,50	1	208,00	107
<i>Entretien constructions</i>	48,81		33,80		15,01	44
<i>Assurances décès s/emprunt</i>	143,88	1	154,32	1	-10,44	-7
<i>Assurances multirisques</i>	818,82	3	684,30	3	134,52	20
<i>Honoraires e.c. - compta.</i>	516,00	2	960,00	4	-444,00	-46
<i>Frais d'actes contentieux</i>	50,20				50,20	
<i>Honoraires divers</i>			890,39	4	-890,39	-100
<i>Services bancaires</i>	295,75	1	284,75	1	11,00	4
Impôts, taxes et versements assimilés	3 106,00	12	1 760,00	7	1 346,00	76
<i>Contribution eco territoriale</i>	293,00	1			293,00	
<i>Taxe foncière</i>	2 813,00	11	1 760,00	7	1 053,00	60
Dot. aux amortissements et dépréc.						
<i>Sur immobilisations : dot. aux amorts</i>	9 535,34	36	9 535,34	40		
<i>Dotation amort immo corporelle</i>	9 535,34	36	9 535,34	40		
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	15 989,58	60	15 864,89	66	124,69	1
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	10 638,56	40	8 017,06	34	2 621,50	33
Quotes-parts résultat sur op. faites en commun						
Produits financiers						
Autres intérêts et produits assimilés			12,62		-12,62	-100
<i>Autres produits financier</i>			12,62		-12,62	-100
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			12,62		-12,62	-100
Charges financières						
Intérêts et charges assimilées	491,10	2	554,62	2	-63,52	-11
<i>Intérêts des emprunts</i>	491,10	2	554,62	2	-63,52	-11

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

0311 - 5 AG

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Du 01/01/21 Au 31/12/21	% CA	Variation en valeur en %	
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	491,10	2	554,62	2	-63,52	-11
RÉSULTAT FINANCIER	-491,10	-2	-542,00	-2	50,90	9
RÉSULTAT COURANT	10 147,46	38	7 475,06	31	2 672,40	36
Produits exceptionnels						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Charges exceptionnelles						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES						
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL						
Impôt sur les bénéfices	280,00	1			280,00	
<i>Impôts sur les bénéfices</i>	<i>280,00</i>	<i>1</i>			<i>280,00</i>	
TOTAL DES PRODUITS	26 628,14	100	23 894,57	100	2 733,57	11
TOTAL DES CHARGES	16 760,68	63	16 419,51	69	341,17	2
Bénéfice ou Perte	9 867,46	37	7 475,06	31	2 392,40	32

ETATS DE GESTION

CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

0311 - 5 AG

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Valeur au 31/12/22	Valeur au 31/12/21
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	20 174	17 552
+ Transferts de charges d'exploitation		
+ Autres produits d'exploitation		
- Autres charges d'exploitation		
+ Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
+ Produits financiers		13
- Reprises sur Provisions financières		
- Charges financières	491	555
+ Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions financières		
+ Produits exceptionnels		
- Produits des cessions d'éléments d'actif		
- Subventions d'investissement rapportées au résultat		
- Reprises sur dépréciations ou provisions exceptionnelles		
- Charges exceptionnelles		
+ Valeur comptable des immobilisations cédées		
+ Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions exceptionnelles		
- Participation des salariés aux résultats d'entreprise		
- Impôts sur les bénéfices	280	
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	19 403	17 010
- Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	9 535	9 535
+ Reprises sur amortissements et provisions		
+ Résultat sur cessions d'éléments d'actif immobilisés		
+ Subventions d'investissement rapportées au résultat		
RÉSULTAT NET COMPTABLE	9 867	7 475

SYNTHÈSE

0311 - 5 AG

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ÉLÉMENTS DE RENTABILITÉ	Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 01/01/21 au 31/12/21	Variation N / N-1		
	Montant	Montant	Montant	Valeur	%
Chiffre d'affaires	26 628	23 882		2 746	11
Ventes de marchandises					
Production de l'exercice	26 628	23 882		2 746	11
Marge commerciale					
Marge globale	26 338	23 179		3 159	14
Valeur ajoutée	23 280	19 312		3 967	21
Excédent brut d'exploitation	20 174	17 552		2 621	15
Amortissements et provisions	9 535	9 535			
Résultat d'exploitation	10 639	8 017		2 621	33
Résultat financier	-491	-542		51	9
Résultat courant	10 147	7 475		2 672	36
Résultat exceptionnel					
Résultat net de l'exercice	9 867	7 475		2 392	32

ÉLÉMENTS FINANCIERS	Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 01/01/21 au 31/12/21	Variation N / N-1		
	Montant	Montant	Montant	Valeur	%
Capacité d'autofinancement	19 403	17 010		2 392	14
Fonds de roulement net global	3 871	3 537	1 897	335	9
Besoin en fonds de roulement	-1 036	-776	832	-260	34
Trésorerie	4 907	4 312		595	14

RATIOS	Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 01/01/21 au 31/12/21	Variation N / N-1		
	Montant	Montant	Montant	Valeur	%
Crédit clients (en jours)					
Crédit fournisseurs (en jours)	82	77		6	7
Rotation stocks (en jours)					
Autonomie financière					-133
Capacité de remboursement					29
Taux d'endettement	82	-32		114	-358
Rentabilité financière	4	-1		5	-470
Rentabilité commerciale					19

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GEST.

0311 - 5 AG

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 Au 31/12/22	Du 01/01/21 Au 31/12/21	Du Au	Variation N / N-1 en valeur en %
CHIFFRE D'AFFAIRES	26 628	23 882		2 746 11
Ventes de marchandises				
- Coût d'achat des marchandises vendues				
MARGE COMMERCIALE				
Production vendue (biens et services)	26 628	23 882		2 746 11
+ / - Production stockée				
+ Production immobilisée				
PRODUCTION DE L'EXERCICE	26 628	23 882		2 746 11
CHIFFRE D'ACTIVITE	26 628	23 882		2 746 11
- Matières premières				
- Sous-traitance (directe)	290	703		-413 -59
MARGE DE PRODUCTION	26 338	23 179		3 159 14
MARGE BRUTE TOTALE	26 338	23 179		3 159 14
- Autres achats	486	512		-25 -5
- Charges externes	2 572	3 355		-783 -23
VALEUR AJOUTEE PRODUITE	23 280	19 312		3 967 21
Subventions d'exploitation				
- Impôts, taxes et versements assimilés	3 106	1 760		1 346 76
- Salaires et traitements				
- Charges sociales				
- Rémunération de l'exploitant				
- Cotisations de l'exploitant				
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	20 174	17 552		2 621 15
Reprises sur dépréciations, provisions, amorts				
+ Transferts de charges d'exploitation				
+ Autres produits d'exploitation				
- Dotations amortissements et dépréciations	9 535	9 535		
- Autres charges d'exploitation				
RESULTAT D'EXPLOITATION	10 639	8 017		2 621 33
Opérations en commun				
+ Produits financiers		13		-13 -100
- Charges financières	491	555		-64 -11
RESULTAT FINANCIER	-491	-542		51 9
RESULTAT COURANT	10 147	7 475		2 672 36
+ Produits exceptionnels (1)				
- Charges exceptionnelles (2)				
RESULTAT EXCEPTIONNEL				
- Participation des salariés				
- Impôt sur les bénéfices (IS)	280			280
RESULTAT EXERCICE	9 867	7 475		2 392 32
(1) dont produits cessions éléments cédés				
(2) dont valeurs comptables éléments cédés				

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION DÉTAILLÉS

0311 - 5 AG

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 Au 31/12/22	en %	Du 01/01/21 Au 31/12/21	en %	Variation	
					en valeur	en %
CHIFFRE D'AFFAIRES	26 628	100	23 882	100	2 746	11,50
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue (biens et services)	26 628	100	23 882	100	2 746	11
Loyers encaisses - local non i			1 987	8	-1 987	-100
23 rue cours pierre didier	4 607	17	4 272	18	335	8
4 rue du cheval blanc 0	4 072	15	3 462	14	610	18
4 rue du cheval blanc 1	3 576	13	3 512	15	64	2
4 rue du cheval blanc 2	3 924	15	3 924	16		
Cote jacquemart romans	5 220	20	2 670	11	2 550	96
1 rue de la republique bourg d	5 229	20	4 055	17	1 174	29
PRODUCTION DE L'EXERCICE	26 628	100	23 882	100	2 746	11
CHIFFRE D'ACTIVITÉ	26 628	100	23 882	100	2 746	11
- Sous-traitance (directe)	290	1	703	3	-413	-59
Achat materiel equipement et t	290	1	703	3	-413	-59
MARGE DE PRODUCTION	26 338	99	23 179	97	3 159	14
MARGE BRUTE TOTALE	26 338	99	23 179	97	3 159	14
- Autres achats	486	2	512	2	-25	-5
Eau	196	1	247	1	-51	-21
Electricité	209	1	210	1		
Fournitures d'entretien			10		-10	-100
Fournitures administratives	81		45		36	79
- Charges externes	2 572	10	3 355	14	-783	-23
Syndic 1 rue de la republique	297	1	154	1	143	93
Syndic cours pierre didier	402	2	194	1	208	107
Entretien constructions	49		34		15	44
Assurances décès s/emprunt	144	1	154	1	-10	-7
Assurances multirisques	819	3	684	3	135	20
Honoraires e.c. - compta.	516	2	960	4	-444	-46
Frais d'actes contentieux	50				50	
Honoraires divers			890	4	-890	-100
Services bancaires	296	1	285	1	11	4
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	23 280	87	19 312	81	3 967	21
- Impôts, taxes et versements assimilés	3 106	12	1 760	7	1 346	76
Contribution eco territoriale	293	1			293	
Taxe foncière	2 813	11	1 760	7	1 053	60
Total	-3 106	-12	-1 760	-7	-1 346	76
EXCÉDENT BRUT D'EXPL.	20 174	76	17 552	73	2 621	15
+ Autres produits d'exploitation						
Prod divers de gest courante						
- Dotations amortissements et dépréciations	9 535	36	9 535	40		
Dotation amort immo corporelle	9 535	36	9 535	40		
Total	-9 535	-36	-9 535	-40		
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	10 639	40	8 017	34	2 621	33
+ Produits financiers			13		-13	-100
Autres produits financier			13		-13	-100

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION DÉTAILLÉS

0311 - 5 AG

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 Au 31/12/22	en %	Du 01/01/21 Au 31/12/21	en %	Variation	
					en valeur	en %
- Charges financières	491	2	555	2	-64	-11
Intérêts des emprunts	491	2	555	2	-64	-11
Total	-491	-2	-542	-2	51	-9
RÉSULTAT COURANT	10 147	38	7 475	31	2 672	36
- Impôt sur les bénéfices (IS)	280	1			280	
Impôts sur les bénéfices	280	1			280	
Total	-280	-1			-280	
RÉSULTAT EXERCICE	9 867	37	7 475	31	2 392	32

(1) dont produits cessions éléments cédés

(2) dont valeurs comptables éléments cédés

LISTE DES IMMOBILISATIONS

0311 - 5 AG

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Calcul des amortissements à date du 31/12/2022

Transfert des amortissements à date du 31/12/2022

N°	Désignation	Date d'acquisition	Valeur d'acquisition	Durée d'amort / Date de Cession	Amortissements					Valeur nette fin d'exercice	
					Taux	Mod	Antérieurs	De l'exercice	Cumulés		
21151000 Ens immobiliers Indus (a,b,..)											
1	Terrain - 4 rue du cheval	b24/02/20	10 000			Na	E	E	E	10 000	
	Cumul du compte	21151000	10 000				E	E	E	10 000	
	(hors cessions)		10 000				E	E	E	10 000	
21152000 Terrain bati - cours pierre di											
1	Terrain - cours pierre didi	04/02/20	4 000			Na	E	E	E	4 000	
	Cumul du compte	21152000	4 000				E	E	E	4 000	
	(hors cessions)		4 000				E	E	E	4 000	
21153000 Terrain bati - cote jacquemart											
1	Terrain - cote jacquemart	23/12/19	5 000			Na	E	E	E	5 000	
	Cumul du compte	21153000	5 000				E	E	E	5 000	
	(hors cessions)		5 000				E	E	E	5 000	
21154000 Terrain bati - rue charles mos											
1	Terrain - rue charles mos	11/05/20	5 000			Na	E	E	E	5 000	
	Cumul du compte	21154000	5 000				E	E	E	5 000	
	(hors cessions)		5 000				E	E	E	5 000	
21311000 Ens immobiliers Industriels											
1	Construction - 4 rue du c	24/02/20	83 000	25	4	Lin	E	6 151 E	3 320 E	9 471	73 529
	Cumul du compte	21311000	83 000				E	6 151 E	3 320 E	9 471	73 529
	(hors cessions)		83 000				E	6 151 E	3 320 E	9 471	73 529
21312000 Batiment - cours pierre didier											
1	Construction - cours pierr	04/02/20	36 000	25	4	Lin	E	2 748 E	1 440 E	4 188	31 812
	Cumul du compte	21312000	36 000				E	2 748 E	1 440 E	4 188	31 812
	(hors cessions)		36 000				E	2 748 E	1 440 E	4 188	31 812
21313000 Batiment - cote jacquemart											
1	Construction - cote jacqu	23/12/19	45 000	25	4	Lin	E	3 640 E	1 800 E	5 440	39 560
	Cumul du compte	21313000	45 000				E	3 640 E	1 800 E	5 440	39 560
	(hors cessions)		45 000				E	3 640 E	1 800 E	5 440	39 560
21314000 Batiment - rue charles mossant											
1	Construction - rue charles	11/05/20	42 300	25	4	Lin	E	2 773 E	1 692 E	4 465	37 835
	Cumul du compte	21314000	42 300				E	2 773 E	1 692 E	4 465	37 835
	(hors cessions)		42 300				E	2 773 E	1 692 E	4 465	37 835

LISTE DES IMMOBILISATIONS

0311 - 5 AG

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

N°	Désignation	Date d'acquisition	Valeur d'acquisition	Durée d'amort / Date de Cession	Amortissements					Valeur nette fin d'exercice	
					Taux	Mod	Antérieurs	De l'exercice	Cumulés		
21841000 Mobilier - rue du cheval blanc											
1	Mobilier - 4 rue du cheval	24/02/20	7 000	6	17	Lin	E	2 162 E	1 167 E	3 328	3 672
	Cumul du compte	21841000	7 000				E	2 162 E	1 167 E	3 328	3 672
	(hors cessions)		7 000				E	2 162 E	1 167 E	3 328	3 672
21844000 Mobilier - rue charles mossant											
1	Mobilier - rue charles mos	11/05/20	700	6	17	Lin	E	191 E	117 E	308	392
	Cumul du compte	21844000	700				E	191 E	117 E	308	392
	(hors cessions)		700				E	191 E	117 E	308	392
CUMUL TOUS COMPTES			Valeur d'acquisition					Amortissements de l'exercice	cumulés	Valeur nette fin d'exercice	
			238 000		E		17 665	E 9 535	E 27 200	210 800	
					D			D	D		
	(hors cessions)		238 000		E		17 665	E 9 535	E 27 200	210 800	
					D			D	D		

SIMULATION DES AMORTISSEMENTS

0311 - 5 AG

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Calcul des amortissements à date du 31/12/2022					Transfert des amortissements à date du 31/12/2022							
N°	Date à amortir	Désignation Taux	Durée	Val. à amort V.N.C. début	2022	2023	Exercices					2027
					2024	2025	2026					
21311000 Ens immobiliers industriels												
1	Construction - 4 rue du cheval blanc 24/02/20	4	25 Linéaire	83 000,00 E 76 848,78	3 320,00 E	3 320,00 E	3 320,00 E	3 320,00 E	3 320,00 E	3 320,00 E	3 320,00	
	Cumul du compte			83 000,00 E 76 848,78	3 320,00 E	3 320,00 E	3 320,00 E	3 320,00 E	3 320,00 E	3 320,00 E	3 320,00	
21312000 Batiment - cours pierre didier												
1	Construction - cours pierre didier 04/02/20	4	25 Linéaire	36 000,00 E 33 252,00	1 440,00 E	1 440,00 E	1 440,00 E	1 440,00 E	1 440,00 E	1 440,00 E	1 440,00	
	Cumul du compte			36 000,00 E 33 252,00	1 440,00 E	1 440,00 E	1 440,00 E	1 440,00 E	1 440,00 E	1 440,00 E	1 440,00	
21313000 Batiment - cote jacquemart												
1	Construction - cote jacquemart 23/12/19	4	25 Linéaire	45 000,00 E 41 360,00	1 800,00 E	1 800,00 E	1 800,00 E	1 800,00 E	1 800,00 E	1 800,00 E	1 800,00	
	Cumul du compte			45 000,00 E 41 360,00	1 800,00 E	1 800,00 E	1 800,00 E	1 800,00 E	1 800,00 E	1 800,00 E	1 800,00	
21314000 Batiment - rue charles mossant												
1	Construction - rue charles mossant 11/05/20	4	25 Linéaire	42 300,00 E 39 527,00	1 692,00 E	1 692,00 E	1 692,00 E	1 692,00 E	1 692,00 E	1 692,00 E	1 692,00	
	Cumul du compte			42 300,00 E 39 527,00	1 692,00 E	1 692,00 E	1 692,00 E	1 692,00 E	1 692,00 E	1 692,00 E	1 692,00	
21841000 Mobilier - rue du cheval blanc												
1	Mobilier - 4 rue du cheval blanc 24/02/20	16,6667	6 Linéaire	7 000,00 E 4 838,42	1 166,67 E	1 166,67 E	1 166,67 E	1 166,67 E		171,74		
	Cumul du compte			7 000,00 E 4 838,42	1 166,67 E	1 166,67 E	1 166,67 E	1 166,67 E		171,74		
21844000 Mobilier - rue charles mossant												
1	Mobilier - rue charles mossant 11/05/20	16,6667	6 Linéaire	700,00 E 508,79	116,67 E	116,67 E	116,67 E	116,67 E		42,11		
	Cumul du compte			700,00 E 508,79	116,67 E	116,67 E	116,67 E	116,67 E		42,11		
CUMUL TOUS COMPTES				Val. à amort V.N.C. début	2022	2023	2024	2025	2026		2027	
				214 000,00 E 196 334,99	9 535,34 E	9 535,34 E	9 535,34 E	9 535,34 E	8 465,85 E		8 252,00	

IMPRIMES FISCAUX

Exercice ouvert le	01/01/22	et clos le	31/12/22	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :	Adresse du siège social :
5 AG 1485 Quartier Sandon Les grandes terres 26320 ST MARCEL LES VALENCE	
SIRET 8 7 9 9 9 5 2 5 6 0 0 0 1 0	Mél : alexandre.gerin@hotmail.fr
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :	
SIRET	

B ACTIVITE

Activités exercées	LOCATION DE TERRAINS ET AUTRES BIENS	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	--------------------------------------	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal	Déficit
Bénéfice imposable à 15 %	1 868	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
2 Plus-values			
PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %	PV exonérées (art. 238 quinquies)
Autres PV imposables à 19 %			
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprise nouvelle art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies	Autres dispositifs	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A		
Zone de développement prioritaire, art.44 septdecies			
Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %	
--	--

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %	
--	--

G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS Cb/CDA/C4 (cf. notices du formulaire n°2065-SD)

1- Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre	
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom / Adresse N°
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom / Adresse N°

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI X NON	Si oui, indication du logiciel utilisé	ISACOMPTA CONNECT
---	-----------	--	-------------------

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour déclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des annexes fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
INDIGO 19 rue Hector BERLIOZ 26300 BOURG-DE-PEAGE Tél : 0966018582	
OGA/OMGA	Viseur conventionné
(Cocher la case correspondante)	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :	Identité du déclarant :
	Date : 03/05/23 Lieu : ST MARCEL LES VALENCE
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné	Gérant
19/31	GERIN Alexandre
Examen de conformité fiscale (ECF)	Signature
prestataire :	

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065 - SD

I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS									
Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même a		payées par un établissement chargé du service des titres		b			
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2)						c			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées						d			
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)						e			
						f			
						g			
						h			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)						i			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						j			
Montant des revenus répartis (5)						Total (a à h)			
J REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants		Pour les SARL Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société. Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :					
				à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements		
1	2	3	4	5	6	7	8		
GERIN Alexandre 54 rue Jacquemart 26100 ROMANS-SUR-ISERE	334	2022							
GERIN LEBRAS Annie Lucette 1485 Quartier Sandon 26320 SAINT-MARCEL-LES-VALENCE	333	2022							
GERIN Max Laurent Jean 1485 Quartier Sandon 26320 SAINT-MARCEL-LES-VALENCE	333	2022							
K DIVERS									
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)									
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION									
REMUNÉRATIONS			MOINS-VALUES À LONG TERME IMPOSÉES À 0 %, 15 % ou 19%						
				0%	15%	19%			
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)			MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice						
			MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice						
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)			MVLT réalisée au cours de l'exercice						
			MVLT restant à reporter						
M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)									
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice									
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice									

1

BILAN - SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A du code général des impôts)

cerfa

N°15948*05

Désignation de l'entreprise		5 AG		Néant ☐ *		
Adresse de l'entreprise		1485 Quartier Sandon Les grandes terres		26320 ST MARCEL LES VALENCE		
SIRET		8 7 9 9 9 5 2 5 6 0 0 0 1 0				
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent * 12		
				Exercice N clos le		
				3 1 1 2 2 0 2 2		
ACTIF		Brut		Amortissements-Provisions		
		1		2		
				Net		
				3		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial *	010		012		
	incorporelles { Autres *	014		016		
	Immobilisations corporelles *	028	238 000	030	27 200	
	Immobilisations financières * (1)	040		042		
	Total I (5)	044	238 000	048	27 200	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
		Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
	Créances { Clients et comptes rattachés *	(2)	068		070	
		{ Autres* (3)	072		074	
	Valeurs mobilières de placement	080		082		
	Disponibilités	084	4 982	086	4 982	
	Charges constatées d'avance *	092		094		
	Total II	096	4 982	098	4 982	
	Total général (I + II)	110	242 982	112	27 200	
PASSIF				Exercice N NET		
				I		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120			1 000	
	Ecart de réévaluation	124				
	Réserve légale	126				
	Réserves réglementées *	130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132				
	Report à nouveau	134			-8 279	
	Résultat de l'exercice	136			9 867	
	Subventions d'investissement	137				
	Provisions réglementées	140				
	Total I	142			2 588	
Provisions pour risques et charges	Total II	154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			45 072	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166			756	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169)	172		167 085	167 365	
	Produits constatés d'avance	174				
Total III	176			213 193		
Total général (I + II + III)		180			215 781	
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	41 249
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

②

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise 5 AG

Néant ☐ *

A- RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
3 1 1 2 2 0 2 2

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209		210			
	Production vendue	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214				
		services *		217		218	26 628			
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222				
	Production immobilisée*					224				
	Subventions d'exploitation reçues					226				
	Autres produits					230				
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	26 628			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234				
	Variation de stocks (marchandises)*					236				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240				
	Autres charges externes* : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)				242	3 348				
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE *)		243	293	244	3 106				
	Rémunérations du personnel*				250					
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252					
	Dotations aux amortissements*				254	9 535				
	Dotations aux provisions				256					
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262						
	cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260								
Total des charges d'exploitation (II)						264	15 990			
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	10 639			
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)		294	491			
Produits exceptionnels (IV)						290				
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347		300						
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348								
Impôt sur les bénéfices* (VII)						306	280			
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)						310	9 867			
B- RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2		312	9 867	314				
Règlementations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles				318					
	Provisions non déductibles*				322					
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)				324	280				
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248	330					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249	251					
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999					
Deductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997					
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986	ZFU -TE (44. octies A)	987		342				
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	JEI (44. sexies A)	989						
	ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44. quindecies)	138						
	Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	991	Investissements outre-mer	344						
	ZFANG (44 quaterdecies)	345	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993						
	BUD (44 sexdecies)	992								
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit				346	350			
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)				655				
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)				643				
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)				645				
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)				647				
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)				648				
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)				641				
Déductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)				990						
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)				649						
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	352	10 147	354
Déficit	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356					
	Déficits antérieurs reportables : *		8 279	dont imputés sur le résultat :		360	8 279			
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						22/31	Déficit col.2	370	1 868	372

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUESFormulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : 5 AG

Néant ☐ *

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420	24 000	422		424		426	24 000				
	Constructions	430	206 300	432		434		436	206 300				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements, aménagements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470	7 700	472		474		476	7 700				
Immobilisations financières		480		482		484		486					
TOTAL		490	238 000	492		494		496	238 000				

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Fonds commercial		495		497		498		499			
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520	15 312	522	8 252	524		526	23 564		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560	2 353	562	1 283	564		566	3 636		
TOTAL		570	17 665	572	9 535	574		576	27 200		

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	

Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
					Court terme *	Long terme				
						19 %	15 % ou 12,8 %	0 %		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾					579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596		585	597		599

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2033 - NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis 1A, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : 5 AG

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	sur comptes clients	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres Immob. incorp	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	8 279
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	982 ter
Déficits imputés		983	8 279
Déficits reportables		984	
Déficits de l'exercice		860	
Total des déficits restant à reporter		870	

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325		381
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		380
N° du centre de gestion agréé				388
Montant de la TVA collectée				374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n°.

24/31

exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033 - NOT-SD.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise : 5 AG		Néant ☒ *	
Exercice ouvert le : 01/01/2022		et clos le : 31/12/2022	
Durée en nombre de mois		12	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		310	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée		(Total 1 + Total 2 - Total 3)	137
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF		117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	
Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	
Date de cessation		016	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § "déclaration des effectifs" et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § "Répartition des salariés".

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F-SD 2023



Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au CG)

(1)

Néant * ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

SIREN 8 7 9 9 9 5 2 5 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 5 AG

ADRESSE (voie) 1485 Quartier Sandon Les grandes terres

CODE POSTAL 26320 VILLE ST MARCEL LES VALENCE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique GERIN Prénom(s) Alexandre
 Nom marital % de détention 33,4000 Nb de parts ou actions 334,00
 Naissance : Date 06/06/1961 N° Département 26 Commune BOURG-DE-PEAGE Pays France
 Adresse : N° 54 Voie rue Jacquemart
 Code Postal 26100 Commune ROMANS-SUR-ISERE Pays France

Titre (2) MME Nom patronymique LEBRAS Prénom(s) Annie Lucette
 Nom marital GERIN % de détention 33,3000 Nb de parts ou actions 333,00
 Naissance : Date 19/01/1939 N° Département 26 Commune TAIN-L'HERMITAGE Pays France
 Adresse : N° 1485 Voie Quartier Sandon
 Code Postal 26320 Commune SAINT-MARCEL-LES-VALENCE Pays France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F-SD 2023



Formulaire obligatoire (art. 38 de l'annexe III au CGI)

(1)

☐ Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/12/2022

SIREN

8 7 9 9 9 5 2 5 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

5 AG

ADRESSE (voie)

1485 Quartier Sandon Les grandes terres

CODE POSTAL

26320

VILLE

ST MARCEL LES VALENCE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique GERIN Prénom(s) Max Laurent Jean
 Nom marital % de détention 33,3000 Nb de parts ou actions 333,00
 Naissance : Date 16/10/1933 N° Département 26 Commune SAINT-MARTIN-EN-VERCOR Pays France
 Adresse : N° 1485 Voie Quartier Sandon
 Code Postal 26320 Commune SAINT-MARCEL-LES-VALENCE Pays France

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2023

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au CGI)

(1)

☒ Néant *

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

SIREN

8 7 9 9 9 5 2 5 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 5 AG

ADRESSE (voie) 1485 Quartier Sandon Les grandes terres

CODE POSTAL 26320

VILLE

ST MARCEL LES VALENCE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033.

Désignation de l'entreprise 5 AG
Numéro de siret 87999525600010

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Désignations	Montant
OD Clôture Emprunt EMPRUNT CM 50 000 € - 1	35
OD Clôture Emprunt EMPRUNT CM 50 000 € - 1	10
Facture à recevoir FNP honoraires 2022 INDIGO	756
Total des charges à payer	801

Désignation de l'entreprise 5 AG
Numéro de siret 87999525600010

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
Total des produits constatés d'avance					

Copyright Groupe ISA (2023) ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise 5 AG

Numéro de siret 87999525600010

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
DÉTERMINATION DES BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT
(article 219-I-b du CGI : article 46 quater-0ZZ bis A de l'annexe III)

IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

N° de SIRET du principal établissement

Code APE

87999525600010

6820B

5 AG
1485 Quartier SandonAdresse du siège social
(si elle est différente de l'adresse ci-contre)Les grandes terres
26320 ST MARCEL LES VALENCE**I. RÉSULTATS DE L'EXERCICE**

€

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun.a Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs
(tableau 2058A, ligne XI ou tableau 2033 B, ligne 352)

10 147

b Dont plus-value nette à court terme
(tableau 2059 A, total colonne 11 ou tableau 2033 C, ligne 596)c Déficits imputés au titre de l'exercice
(tableau 2058 A, ligne XL ou tableau 2033B, ligne 360)

8 279

B. Résultats relevant du régime des plus-values à long termed Plus-value nette à long terme de l'exercice
pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058A, ligne WVf Dont moins values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice
(pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058 A, lignes WW et XB)**II. BÉNÉFICE SOUMIS AU TAUX RÉDUIT**

g Montant maximum éligible au taux réduit : 42 500 € x durée de l'exercice (en mois/12)

42 500

h Dont plus value nette à court terme imposable (1)

i Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice.
k Dont plus value nette à long terme

1 868

Total lignes h à k

1 868

l BÉNÉFICE SOUMIS AU TAUX NORMAL À 25,00 % (Total des lignes (a-c-h-i) à reporter
cadre C-1 de l'imprimé n°2065)m IV PLUS-VALUE NETTE A LONG TERME SOUMISE AU TAUX DE 15 % (Total des lignes (d-j)
à reporter cadre c-1 de l'imprimé n°2065)

(1) La plus value nette à court terme peut être soumise au taux réduit par priorité sur les autres éléments concourant à la détermination du résultat imposable dans les conditions de droit commun. En cas de déficits des exercices antérieurs imputés sur le résultat de l'exercice, cf. n°78. de l'instruction.

5 AG

Société à responsabilité limitée au capital de 1 000,00 euros
Siège social : Les Grandes Terres, 1485 quartier Sandon,
26320 SAINT-MARCEL-LES-VALENCE

879 995 256 RCS ROMANS

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 12 AVRIL 2023

L'an deux mille vingt Trois
Le 12 avril,
A 18 heures,

Les associés de la société 5 AG, société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros, divisé en 1 000 parts de 1 euro chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation de la gérance.

Sont présents :

- **Monsieur GERIN Alexandre**
Propriétaire de 334 parts sociales,
- **Madame GERIN Annie**
Propriétaire de 333 parts sociales,
- **Monsieur GERIN Max**
Propriétaire 333 parts sociales,

Les associés présents ou représentés disposent ensemble de 1 000 parts sur les 1 000 parts formant le capital de la société.

Monsieur GERIN Alexandre préside la séance en qualité de gérant associé.

Le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent ensemble plus de la moitié des parts sociales. Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose et met à la disposition des associés les documents suivants :

- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022,
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que tous les documents prévus par réglementation et les statuts ont bien été adressés aux associés avec la convocation.

Ils ont été tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de ses déclarations et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle l'ordre du jour :

- Rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, et décision à cet égard,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, établis par la gérance.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 9 867,46 euros de la manière suivante :

- Bénéfice de l'exercice : 9 867,46 euros
Affecté en totalité au compte "Report à nouveau créditeur"

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate que, s'agissant du premier exercice aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, le gérant déclare la séance levée.

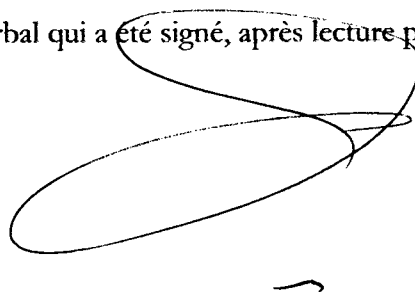
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture par le gérant et les associés.



GERIN Alexandre

GERIN Annie

GERIN Max



5 AG

Société à responsabilité limitée au capital de 1 000,00 euros
Siège social : Les Grandes Terres, 1485 quartier Sandon,
26320 SAINT-MARCEL-LES-VALENCE

879 995 256 RCS ROMANS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 12 AVRIL 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat
de l'exercice clos le 31 décembre 2022

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 9 867,46 euros de la manière suivante :

- Bénéfice de l'exercice : 9 867,46 euros
Affecté en totalité au compte "Report à nouveau créditeur"

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate que, s'agissant du premier exercice 'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 10 avril 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

